



EP 1 749 467 B1

(12)

FASCICULE DE BREVET EUROPEEN

(45) Date de publication et mention
de la délivrance du brevet:
15.07.2009 Bulletin 2009/29

(51) Int Cl.:
A47K 3/024 (2006.01) **A47K 3/064 (2006.01)**
A47K 3/164 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **06118123.6**

(22) Date de dépôt: **28.07.2006**

(54) **Baignoire pour enfant à bassine verrouillable sur son support, bassine et support correspondants**

Kinderbadewanne mit auf einem Träger verriegelbarer Wanne und entsprechender Träger bzw. Wanne
Bathtub for children with a tub lockable on a support, corresponding support and tub

(84) Etats contractants désignés:
DE ES FR GB IT NL

(72) Inventeur: **MARELLA, Damiano**
24060, TELGATE BERGAMO GB (IT)

(30) Priorité: **02.08.2005 FR 0508267**

(74) Mandataire: **Bioret, Ludovic**
Cabinet Vidon
16 B, rue de Jouanet - B.P. 90333
35703 Rennes Cedex 07 (FR)

(43) Date de publication de la demande:
07.02.2007 Bulletin 2007/06

(73) Titulaire: **Dorel France SA**
49309 Cholet Cedex (FR)

(56) Documents cités:
EP-A- 1 378 196 **AU-A- 8 485 982**
DE-B1- 2 016 670 **FR-A1- 2 773 453**
GB-A- 978 920

Il est rappelé que: Dans un délai de neuf mois à compter de la publication de la mention de la délivrance du brevet européen au Bulletin européen des brevets, toute personne peut faire opposition à ce brevet auprès de l'Office européen des brevets, conformément au règlement d'exécution. L'opposition n'est réputée formée qu'après le paiement de la taxe d'opposition. (Art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

Description

1 Domaine de l'invention

[0001] Le domaine de l'invention est celui de la puériculture. Plus précisément, l'invention concerne les baignoires pour enfant.

[0002] Par « baignoire pour enfant », on entend ici tout dispositif ou article destiné à donner le bain à un enfant. Il peut notamment s'agir des baignoires pour enfant possédant un châssis destiné à s'adapter aux baignoires de salle de bains, mais également des baignoires pour enfant transportables montées sur un support pliable.

2 Solutions de l'art antérieur

[0003] Afin de rendre les baignoires pour enfant moins encombrantes, la bassine n'est généralement pas solidaire du support. Il est ainsi possible de plier le support, si celui-ci est escamotable, et de le ranger indépendamment de la bassine, afin d'améliorer le gain de place et la commodité de rangement du dispositif.

[0004] Les baignoires pour enfant avec bassine amovible montée sur support existent depuis longtemps. Cependant, un problème majeur de ce type de dispositif est le risque de renversement de la bassine, celle-ci n'étant que posée sur le support.

[0005] Le centre de gravité de la baignoire pour enfant est beaucoup plus haut que celui d'une bassine posée à même le sol. Ainsi, plusieurs types d'accidents peuvent être occasionnés par la position sensiblement élevée de la bassine. L'enfant peut en effet, en s'appuyant sur l'un des rebords de la baignoire, causer éventuellement le retournement de la bassine, et sa chute par voie de conséquence. La plupart du temps, ce genre d'accidents ne se produit pas, car l'enfant est constamment sous l'oeil attentif de la personne qui lui donne le bain.

[0006] Cependant, dans certaines conditions et dans certains cas, la surveillance de cette personne peut-être momentanément détournée. Cela peut par exemple être le cas lorsque le téléphone ou la sonnette de la porte d'entrée retentit, lorsqu'un objet tombe, ou plus généralement lorsqu'il se produit tout type d'événement fortuit ou surprenant. Malheureusement, c'est souvent à cet instant que l'enfant fait un mouvement intempestif, qui peut occasionner le retournement de la baignoire.

[0007] Il peut également arriver que l'un des grands frères ou soeurs soit tenté de s'agripper sur l'un des rebords de la bassine. Il peut vouloir se hisser au niveau du bébé afin de mieux l'observer, ou tout simplement se suspendre à la bassine pour se balancer. Pour peu que cette manœuvre soit exercée sur l'un des rebords de la bassine qui ne repose pas sur le support, cela peut entraîner le retournement de la bassine occasionnant simultanément la chute du nouveau-né. Cette chute peut entraîner des contusions ou des blessures.

[0008] On connaît du document DE 20 16 670 une baignoire pour enfant dont la bassine est fixée de façon

amovible à un support. Ce document présente un support de bassine amovible pour baignoire pour enfant ayant les caractéristiques du préambule de la revendication 1.

5 3 Objectifs de l'invention

[0009] L'invention a notamment pour objectif de pallier ces inconvénients de l'art antérieur.

[0010] Plus précisément, l'invention a pour objectif de proposer une baignoire pour enfant avec bassine amovible qui assure une meilleure sécurité pour l'enfant.

[0011] L'invention a également pour objectif de fournir une telle baignoire pour enfant qui soit pratique d'utilisation, en limitant notamment le nombre de manipulations nécessaires.

[0012] L'invention a aussi pour objectif de fournir une telle baignoire pour enfant qui soit simple de conception, facile à mettre en oeuvre et peu coûteuse.

20 4 Exposé de l'invention

[0013] Ces objectifs, ainsi que d'autres qui apparaîtront par la suite, sont atteints à l'aide *d'un support de bassine amovible pour baignoire pour enfant selon la revendication 1, ainsi que d'une baignoire pour enfant selon la revendication 2.*

[0014] On obtient ainsi une sécurisation de la liaison entre le support et la bassine, limitant les risques de renversement de celle-ci.

[0015] Avantageusement, le verrouillage se fait de façon automatique ce qui assure une grande sûreté de fonctionnement tout en limitant les manipulations à effectuer.

[0016] Selon un mode de réalisation préférentiel de l'invention, les moyens de verrouillage comprennent au moins deux éléments distants formés sur le support.

[0017] De façon avantageuse, les éléments distants comprennent au moins un élément fixe assurant une fonction de guidage et/ou de maintien de la bassine, et au moins un élément mobile assurant une fonction de verrouillage/déverrouillage de la bassine.

[0018] Préférentiellement, les éléments distants sont des éléments mâles s'étendant sensiblement verticalement, pour coopérer avec des logements complémentaires prévus à cet effet sur la bassine.

[0019] Plus précisément, le support de la baignoire comporte une protubérance sur chaque partie haute des armatures du support. Seule une protubérance permet le verrouillage de la bassine, l'autre servant uniquement de guide lors de la pose de la bassine amovible. L'utilisation d'un unique élément de guidage sans fonction de verrouillage facilite le déverrouillage de la bassine du support, un seul côté ayant besoin d'être déverrouillé.

[0020] Selon un mode de réalisation avantageux de l'invention, les moyens de verrouillage mettent en oeuvre des moyens de clippage.

[0021] Les moyens de clippage permettent un verrouillage rapide et efficace de la bassine amovible sur le

support. La bassine amovible est ainsi fixée sur le support, ce qui réduit considérablement le risque de retournement de la baignoire.

[0022] Selon ce mode de réalisation avantageux, les moyens de clippage sont réalisées à l'aide d'au moins un bouton rétractable.

[0023] Ces moyens de clippage avec bouton rétractable limitent le nombre de manipulations à effectuer lors du verrouillage et du déverrouillage de la bassine amovible sur le support.

5 Liste des figures

[0024] D'autres caractéristiques et avantages de l'invention apparaîtront plus clairement à la lecture de la description suivante d'un mode de réalisation préférentiel, donné à titre de simple exemple illustratif et non-limitatif, et des dessins annexés, parmi lesquels :

- la figure 1 est une vue d'ensemble d'une baignoire pour enfant selon l'invention, la bassine amovible étant montée sur le support ;
- la figure 2 illustre en détail les moyens de clippage de la baignoire pour enfant de la figure 1 ;
- la figure 3 illustre en perspective le support de la baignoire pour enfant de la figure 1.

6 Description détaillée de l'invention

[0025] En référence aux figures 1 et 2, on décrit ci-après une baignoire pour enfant selon l'invention. Une telle baignoire pour enfant comprend une bassine amovible 12 et un support 11 sur lequel elle peut être placée.

[0026] Le principe de général de l'invention est d'assurer un verrouillage de la bassine amovible 12 sur le support 11 afin d'en éviter le retournement.

[0027] On notera que le support 11 de la baignoire pour enfant selon l'invention est avantageusement un support pliable, par exemple sous la forme d'un X articulé, du type représenté par la figure 3. Cependant, d'autres supports peuvent être envisagés pour recevoir les rebords de la bassine 12.

[0028] En référence aux figures 1 et 3, le support 11 de la baignoire comporte donc, selon un mode de réalisation particulier, deux cadres 17 en forme de U, mobiles l'un par rapport à l'autre autour d'un élément de liaison 15, et reliés entre eux par une barre de liaison rigide 16. Pour limiter l'écart angulaire maximum, un système de retenue 19 est fixé sur la partie supérieure de chaque cadre, par exemple réalisé sous la forme d'une chaînette ou d'un fil.

[0029] On remarque sur la figure 3 que la partie supérieure de chacun des deux cadres 17 du support 11 possède une protubérance, ou élément mâle 31, s'étendant sensiblement verticalement.

[0030] Comme cela apparaît clairement sur les figures 1 et 2, la bassine 12 possède des logements complémentaires 21 des éléments mâles 31 du support 11, qui

sont positionnés sur le rebord de celle-ci. Ces logements complémentaires 21 définissent une ouverture s'étendant sensiblement longitudinalement tout en suivant la courbe du rebord de la bassine 12.

[0031] Chaque élément mâle 31 du support 11 est ainsi susceptible de venir s'engager dans l'un ou l'autre des deux logements complémentaires 21 présents sur le rebord de la bassine 12.

[0032] Un des deux éléments mâles 31 possède un système de clippage 22 empêchant l'enlèvement de la baignoire si aucune action n'est effectuée sur ce système de clippage 22. Le second élément mâle 31 est fixe, et assure un rôle de guidage pour l'installation de la baignoire sur le support 11.

[0033] Le système de clippage 22 de l'élément mâle 31 comporte un bouton rétractable 23. Ce bouton rétractable 23 est préférentiellement réalisé dans un matériau à mémoire de forme de manière à assurer le retour du bouton dans sa position de sortie après que celui-ci ait été comprimé. On peut également, dans un autre mode de réalisation de l'invention, envisager un bouton rétractable muni d'un ressort de rappel permettant également le retour du bouton dans sa position verrouillée.

[0034] Comme il apparaît sur la figure 1, lorsque le support 11 est mis en place en position dépliée, la bassine 12 est posée, dans une réalisation avantageuse de l'invention, sur le support 11 dans le sens de la longueur perpendiculairement à la partie supérieure des deux cadres.

[0035] Le principe de verrouillage, évitant le retournement de la bassine 12, va maintenant être exposé.

[0036] Afin de verrouiller la bassine 12, le support 11 est tout d'abord déplié et installé dans une position stable, où les quatre pieds du support 11 reposent sur une surface plane. L'installation de la bassine 12 s'effectue en enfilant l'élément mâle de guidage 13 dans l'une des deux ouvertures 21 que possède la bassine 12.

[0037] Lorsque l'élément mâle de guidage 13 est engagé dans l'un des logements complémentaires 21 de la bassine 12, le verrouillage de la bassine 12 s'effectue en enfilant l'élément mâle de clippage 14, comportant le système de clippage 22, dans le logement complémentaire 21 faisant face à celui utilisé par l'élément de guidage 13. Une poussée suffisante exercée sur le rebord de la bassine 12 assure le clippage sur le support 11. La position verrouillée est ainsi obtenue lorsque le bouton rétractable 23 ressort totalement sur le rebord de la bassine 12, sans autre manipulation.

[0038] Le déverrouillage de la bassine 12 du support 11 est réalisé en comprimant le bouton rétractable 23 et en exerçant simultanément une poussée verticale vers le haut sur le rebord de la bassine 12 au voisinage du logement complémentaire 21 utilisé pour le clippage.

[0039] Lorsque l'élément mâle de clippage 14, possédant le bouton rétractable 23, n'est plus engagé dans le logement complémentaire 21, le désengagement de l'élément mâle de guidage 13 s'effectue en éloignant le rebord de la bassine 12 du support 11.

[0040] Ainsi le verrouillage est automatiquement réalisé dès lors qu'un poids de valeur prédéterminée est posé dans la bassine 12 ou alors dès lors qu'une pression est exercée sur le rebord de la baignoire à proximité du système de clippage 22. Dans ce mode de réalisation préférentiel, l'invention assure une meilleure sécurité pour le nouveau-né.

[0041] Par ailleurs, le nombre limité de manipulations nécessaires pour le verrouillage de la bassine sur le support simplifie l'installation de la baignoire.

[0042] Dans d'autres modes de réalisation, chaque élément mâle 31 peut comporter un bouton rétractable 23, le système de verrouillage s'effectuant alors au niveau des deux logements complémentaires 21 de la bassine 12. On peut même envisager un système de verrouillage avec plus de deux systèmes de clippage 22 fonctionnant indépendamment ou simultanément.

[0043] Dans un autre mode de réalisation, les deux éléments mâles 31 peuvent être fixes, la solidarisation étant assurée par l'engagement de ceux-ci avec les logements complémentaires 21.

Revendications

1. Support (11) de bassine amovible (12) pour baignoire pour enfant, ladite bassine comprenant des premiers éléments de verrouillage de la bassine sur le support (11), ledit support comprenant des seconds éléments de verrouillage coopérant avec des premiers éléments de verrouillage prévus sur ladite bassine (12),
caractérisée en ce que lesdits seconds éléments de verrouillage comprennent au moins deux éléments distants (31) formés sur ledit support (11), dont au moins un élément fixe (13) assurant une fonction de guidage et/ou de maintien de ladite bassine (12), et au moins un élément mobile (14) assurant une fonction de verrouillage/déverrouillage de ladite bassine (12).
2. Baignoire pour enfant comprenant un support (11) de bassine amovible (12) pour baignoire pour enfant selon la revendication 1, et une bassine amovible (12), comprenant lesdits premiers éléments de verrouillage de la bassine sur le support (11).
3. Baignoire pour enfant selon la revendication 2, **caractérisée en ce que** lesdits éléments distants (31) sont des éléments mâles s'étendant sensiblement verticalement, pour coopérer avec des logements complémentaires (21) prévus à cet effet sur ladite bassine (12).
4. Baignoire pour enfant selon l'une quelconque des revendications 2 et 3, **caractérisée en ce que** lesdits moyens de verrouillage mettent en oeuvre des moyens de clippage (22).

5. Baignoire pour enfant selon la revendication 4, **caractérisée en ce que** lesdits moyens de clippage (22) sont réalisées à l'aide d'au moins un bouton rétractable (23).

5

Claims

1. Support (11) for a removable tub (12) for a bathtub for young children, said tub comprising first elements for locking the tub to the support (11), said support comprising second locking elements cooperating with first locking elements provided on said tub (12), **characterised in that** said second locking elements comprise at least two remote elements (31) formed on said support (11), including at least one fixed element (13) providing a guiding and/or support function for said tub (12), and at least one mobile element (14) providing a locking/unlocking function for said tub (12).
2. Bathtub for young children comprising a support (11) for a removable tub (12) for a bathtub for young children according to Claim 1, and a removable tub (12) comprising said first elements for locking the tub to the support (11).
3. Bathtub for young children according to Claim 2, **characterised in that** said remote elements (31) are male elements extending substantially vertically, to cooperate with complementary housings (21) provided to this end on said tub (12).
4. Bathtub for young children according to any one of Claims 2 and 3, **characterised in that** said locking means use clipping means (22).
5. Bathtub for young children according to Claim 4, **characterised in that** said clipping means (22) are implemented using at least one retractable button (23).

Patentansprüche

45

1. Träger (11) einer abnehmbaren Wanne (12) für eine Kinderbadewanne, wobei die Wanne erste Elemente zur Verriegelung der Wanne auf dem Träger (11) umfasst, der zweite Verriegelungselemente umfasst, welche mit ersten, an der Wanne (12) vorgesehenen Verriegelungselementen zusammenwirken,
dadurch gekennzeichnet, dass die zweiten Verriegelungselemente mindestens zwei beabstandete Elemente (31) umfassen, die an dem Träger (11) ausgebildet sind, darunter mindestens ein festes Element (13), das die Funktion gewährleistet, die Wanne (12) zu führen und/oder zu halten, und min-

destens ein bewegliches Element (14), das die Funktion gewährleistet, die Wanne (12) zu verriegeln bzw. zu entriegeln.

2. Kinderbadewanne umfassend einen Träger (11) für eine abnehmbare Wanne (12) für eine Kinderbadewanne nach Anspruch 1 und eine abnehmbare Wanne (12), die diese ersten Elemente zur Verriegelung der Wanne auf dem Träger (11) umfasst. 5
3. Kinderbadewanne nach Anspruch 2, **dadurch gekennzeichnet, dass** die beabstandeten Elemente (31) männliche Elemente sind, die sich annähernd vertikal erstrecken, um mit komplementären Aufnahmen (21), die zu diesem Zweck an der Wanne (12) vorgesehen sind, zusammenzuwirken. 10 15
4. Kinderbadewanne nach einem der Ansprüche 2 und 3, **dadurch gekennzeichnet, dass** diese Verriegelungsmittel Einrastmittel (22) einsetzen. 20
5. Kinderbadewanne nach Anspruch 4, **dadurch gekennzeichnet, dass** diese Einrastmittel (22) mit Hilfe von mindestens einer eindrückbaren Taste (23) ausgeführt sind. 25

30

35

40

45

50

55

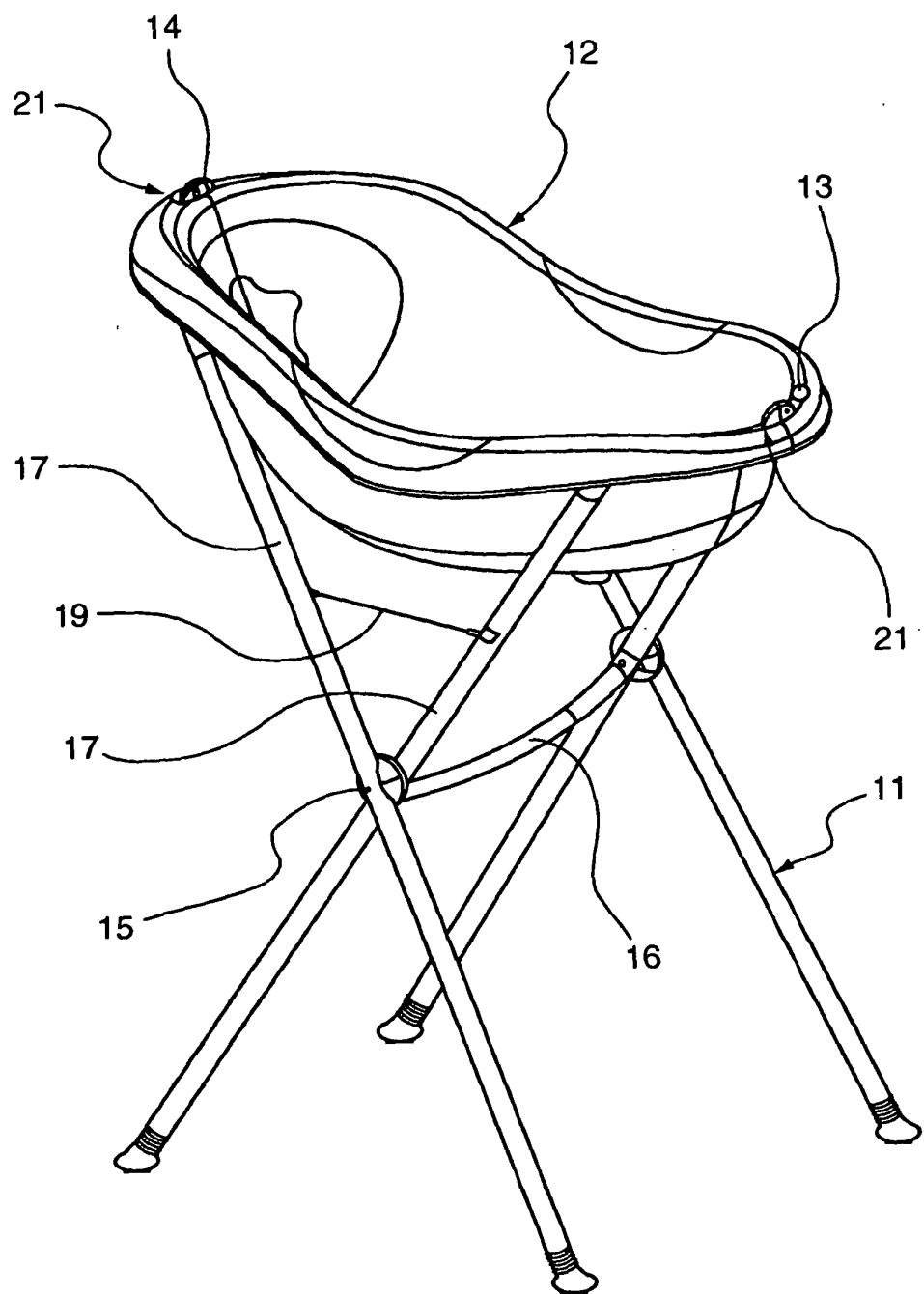


Fig. 1

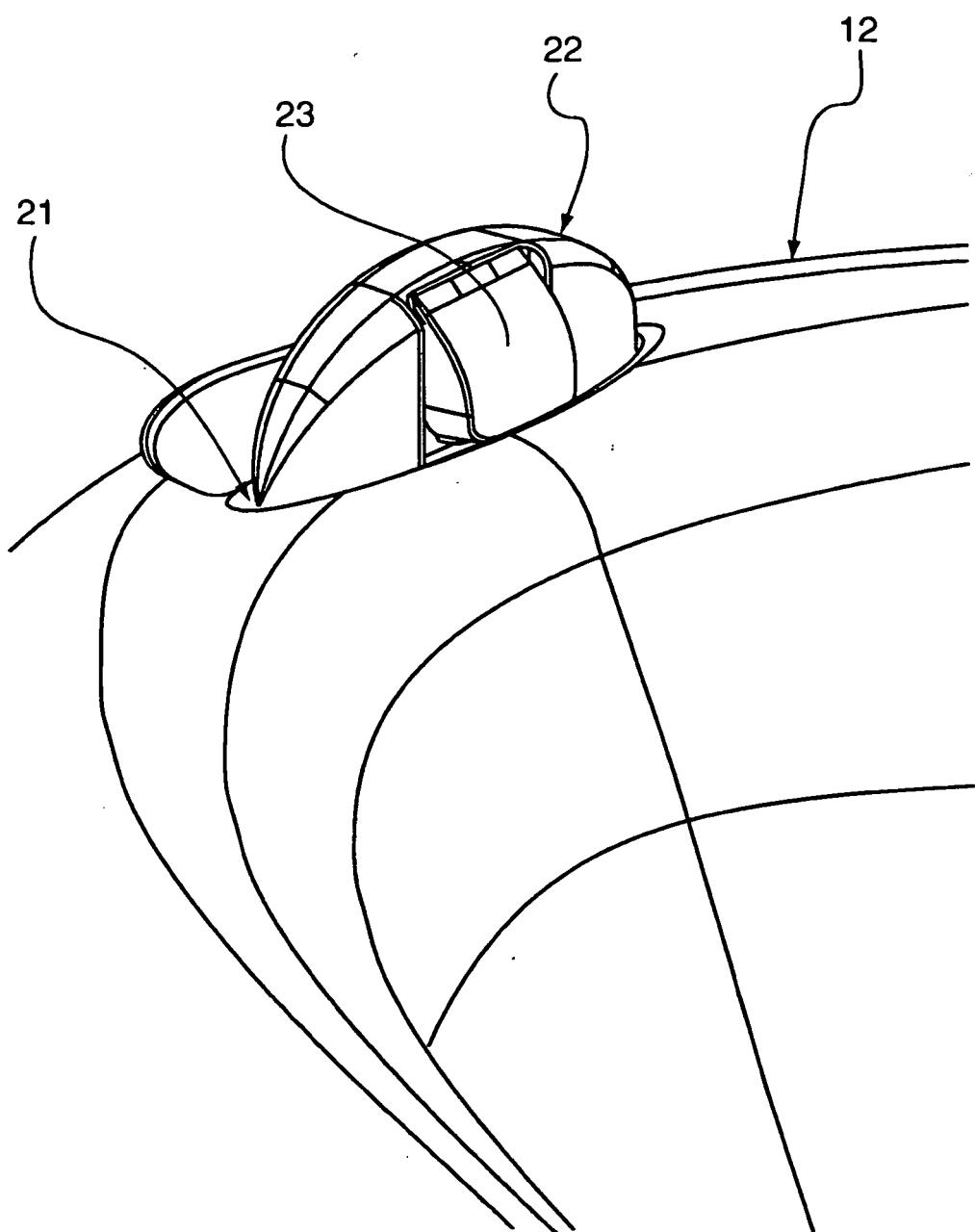


Fig. 2

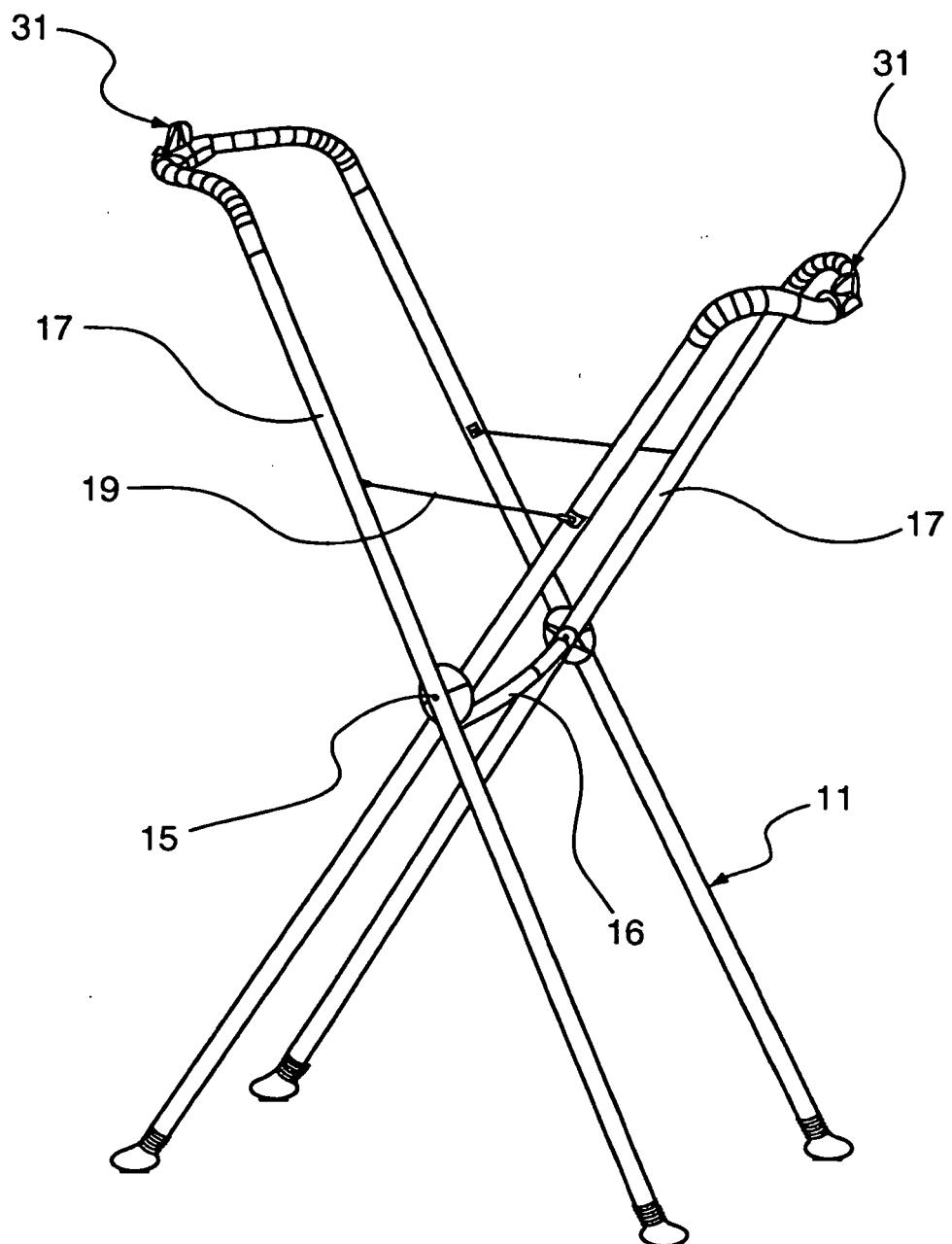


Fig. 3

RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION

Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.

Documents brevets cités dans la description

- DE 2016670 [0008]